

## **Passeport vacances de Delémont : la charte de l'accompagnant**

Les accompagnants doivent avoir 18 ans ou plus. Leur mission est d'accompagner les enfants jusqu'au lieu de l'activité, de les encadrer durant le trajet, d'être présent durant l'activité pour aider l'animateur si celui-ci le demande.

Les accompagnants sont bénévoles : les étudiants reçoivent un certificat.

Il n'est en principe pas possible de prendre d'autres enfants que ceux inscrits sur la liste (petit frère ou sœur, cousin de passage etc) : nous avons eu l'année dernière de nombreuses remarques d'organisateur qui étaient surpris de voir des parents arriver avec des enfants non inscrits et en plus n'ayant pas l'âge requis. Les activités sont en effet négociées quand au nombre d'enfant pouvant être accueillis mais également quand à l'âge requis. Nous sommes donc contraints d'être plus stricts cette année.

Si vous souhaitez accompagner avec un proche, vous pouvez soit vous inscrire deux fois soit nous envoyer nom et mail de la personne supplémentaire qui accompagnera avec les activités concernées.

Vous trouvez la liste des enfants que vous accompagnez directement sur votre compte : nous ne vous l'envoyons pas. Les éventuelles modifications y sont faites en directe : merci donc de ne l'imprimer qu'au moment de partir en course.

Nous vous donnons sur le lieu de chaque départ un laissez-passer vous servant d'abonnement de train et bus. Les entrées aux activités vous sont bien sûr offertes. Contactez-nous si vous en avez besoin pour rejoindre le lieu de rendez-vous : nous vous l'enverrons par poste fin juillet.

Nous vous remercions d'accorder bon accueil à cette demande : le bon déroulement du passeport en dépend pour partie.

Avec nos meilleures salutations

L'équipe du passeport-vacances de Delémont

Le jeu des questions réponses :

**Je ne peux plus assumer l'accompagnement !** Merci de nous contacter au plus vite s'il devait y avoir des erreurs ou si vous ne pouvez pas assumer certains accompagnements. Plus nous le saurons rapidement plus il sera simple pour nous de vous remplacer ! Merci de votre côté également d'essayer de trouver un proche pour vous remplacer !

**Quel est votre rôle ?** Votre mission est d'accompagner les enfants jusqu'au lieu de l'activité, de les encadrer durant le trajet, d'être présent durant l'activité pour encadrer l'animateur si celui-ci

le demande. Cet encadrement n'est pas technique : vous devez veiller à ce que les enfants du groupe respectent les règles et gérer les éventuels conflits internes au groupe.

**Puis-je prendre les frères et sœurs non inscrits lorsque j'accompagne mon enfant ?** Il n'est en principe pas possible de prendre d'autres enfants que ceux inscrits sur la liste.

**Est-ce que je reçois la liste par mail ?** Vous trouvez la liste des enfants que vous accompagnez directement sur votre compte : nous ne vous l'envoyons pas. Les éventuelles modifications y sont faites en directe : merci donc de ne l'imprimer qu'au moment de partir en course.

**Un représentant de l'organisation nous accompagne-t-il ?** Non, un représentant du CCRD sera présent à chaque départ de course à la gare ou devant la Poste pour vous expliquer le trajet et répondre à vos questions. Nous vous donnons à chaque départ un laissez-passer vous servant d'abonnement de train et bus. Les entrées aux activités vous sont bien sûr offertes. Nous serons également souvent présents sur le lieu de l'activité pour les activités sans déplacement (bowling, labyrinthe, etc). Lorsque nous ne sommes pas présents (Lasergame, karting, plongée), c'est le responsable du site qui vous expliquera votre rôle.

**Est-ce qu'accompagner me coûte quelque chose ?** Non, nous vous fournissons au départ des courses un passeport d'accompagnant qui vous sert d'abonnement vagabond.

**Il pleut ! l'activité est-elle annulée ?** Veuillez consulter le site avant chaque départ et lire vos mails. L'information sera notée en tant qu'annulée !

**Au moment du départ...** : Nous fournissons au départ des courses en campagne une pharmacie. Les premiers accompagnants arrivant à la gare peuvent aller chercher au guichet le billet collectif et la pharmacie.